

*Les subsides*

De plus, ce crédit d'impôt ne profite en rien aux familles moyennes qui ont vu leur charge fiscale augmenter de 1 500 \$ par année depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir en 1984. Lorsqu'ils ont été élus, ils ont dit: «Il y a du gaspillage et de l'inefficacité au gouvernement; nous allons les faire disparaître». Mais plutôt que de faire ce qu'ils promettaient, ils ont amené d'énormes augmentations de taxes et d'impôts applicables à tous les particuliers et à tous les consommateurs, mais pas aux sociétés. En fait, nous estimons que de 1984 à 1990, les augmentations de taxe de vente pour les familles moyennes représenteront un total cumulatif de 20 milliards.

Ce qu'il est important de remarquer c'est que le crédit d'impôt n'apporte rien à ceux qui gagnent plus de 20 000 \$ par an. Il ne s'applique pas à la famille dont le principal salarié travaille chez GM à Oshawa ou chez Chrysler. Il ne s'applique pas à l'agriculteur qui a du mal à joindre les deux bouts, mais tire tout de même un certain revenu de son exploitation dans l'Ouest. Il ne s'applique pas à la commis ou à la secrétaire qui élève deux enfants à Vancouver où le logement est très coûteux. Il ne s'applique pas au pêcheur de Nouvelle-Écosse ou de Terre-Neuve s'il a un revenu de plus de 20 000 \$. Il ne s'applique qu'aux personnes gagnant moins de 15 000 \$ par année.

Le seuil de la pauvreté pour une famille de quatre personnes dans une grande ville du Canada est de 20 000 \$. Donc, beaucoup de familles vivant dans la pauvreté ne bénéficient pas de ce crédit d'impôt. Mais les porte-parole du gouvernement ont déclaré à maintes reprises, par inadvertance peut-être, qu'ils ne voyaient ce crédit d'impôt, qui pourrait un jour atteindre 300 \$ par an, aller qu'aux personnes gagnant moins de 15 000 \$ par an. C'est dire que toutes les familles déjà aux prises avec une hypothèque ou un loyer de 600 \$ ou de 700 \$ par mois, en plus du transport, de la nourriture, et peut-être aussi des patins des enfants pour le patinage artistique ou le hockey, devront encore payer 400 \$ de plus par année sans obtenir de crédit d'impôt pour compenser.

**Une voix:** Attendez pour voir.

**M. Cassidy:** Nous avons attendu pour voir, mais vainement. Nous avons vu, par contre, les conservateurs augmenter la taxe de vente et les impôts des familles moyennes de 1 500 \$ par année. Nous voyons maintenant qu'ils commencent à taxer les aliments. Ils s'en sont pris aux friandises et aux croustilles. Ils imposent les enfants maintenant. Ils ont taxé les casse-croûte. N'ont-ils pas décrété une taxe sur les boissons gazeuses alors que nous faisons des pieds et des mains pour convaincre les gens de remplacer les boissons fortes par autre chose. Les conservateurs ont également relevé la taxe d'accise sur l'essence, les spiritueux et le tabac.

Il ne me reste plus grand temps. Le gouvernement a tort de faire confiance à ses spécialistes qui lui disent qu'il est plus avant-gardiste d'accorder un crédit d'impôt que d'exempter les aliments de la taxe de vente. Ses propres données, celles que j'ai reçues du ministère des Finances, révèlent qu'une famille qui gagnent 15 000 \$ par année consacre 20 p. 100 de son revenu à la nourriture. Je crois que c'est encore plus que 20 p. 100. Une famille dont le revenu est de 60 000 \$ par année

dépense moins de 9 p. 100 sur ce chapitre. C'est dire que la taxe sur les aliments sera autrement plus dure pour les gagnepetit que pour les plus nantis.

Je rappelle qu'il y a une révolte des contribuables au Japon contre un projet de taxe à la valeur ajoutée, bien qu'elle ne touche pas les produits alimentaires. J'ajouterai que la taxe à la valeur ajoutée ou sur les transactions commerciales est peut-être infime, mais que le gouvernement sera toujours tenté de la majorer comme ce fut le cas en Grande-Bretagne, en France et dans d'autres pays où elle atteint 15 ou 16 p. 100. Si 8 p. 100 sur les aliments est intolérable, 15 p. 100, c'est de l'inconscience caractérisée. Le gouvernement n'a pas fait grand-chose pour conserver ou pour gagner la confiance publique, ce qui explique que les néo-démocrates . . .

[Français]

C'est pour cette raison que le Nouveau parti démocratique—que mon parti—est d'accord avec les Canadiens et les Canadiennes qui disent franchement au gouvernement: C'est le temps pour vous de nous assurer qu'aucune taxe ne sera imposée sur l'alimentation, que la taxe des transactions commerciales ne sera pas imposée du tout sur les aliments, que chaque semaine la famille canadienne moyenne ne sera pas obligée de payer cette taxe qui coûterait 400 \$ par année.

[Traduction]

**M. Hockin:** Je voudrais poser une courte question au député, monsieur le Président. Je l'ai écouté très attentivement. J'attendais qu'il nous propose sa propre réforme de la taxe de vente. C'est facile de critiquer tous les modèles de refonte proposés concernant cette taxe, surtout quand on peut en prendre un en particulier pour le décrier. Mais que nous propose-t-il alors?

Pour ce qui est de la taxe sur les aliments, le député est-il absolument persuadé de ce qu'il dit? S'il ne croit pas en ce genre de taxe, je vais donc le mettre au pied du mur. Considère-t-il que nous devrions maintenir notre politique de double prix pour le blé? Voilà ma première question.

Voici ma deuxième question. Et si on lui prouvait—et je ne suis pas sûr qu'on y arriverait—qu'il s'agit d'une taxe progressive, proportionnellement plus forte pour les riches? Le député serait-il malgré tout en faveur d'une taxe sur certains produits alimentaires?

Il nous a cité des chiffres indiquant que toute taxe sur les denrées alimentaires serait régressive. Et si l'on taxait certains produits alimentaires de façon progressive, c'est-à-dire si l'on faisait payer une taxe beaucoup plus forte aux riches qu'aux pauvres, que dirait le député? Tout cela ne veut pas dire que le gouvernement envisage d'imposer une taxe sur les produits alimentaires. Je voudrais toutefois savoir ce qu'en pense le député.

Serait-il en faveur d'une telle taxe si elle était progressive au lieu d'être régressive? Quelle est son opinion au sujet de la politique du double prix pour le blé, qui a une incidence sur le secteur alimentaire? Que propose-t-il comme réforme fiscale?